

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 14 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 juin 2013

2013 DDEEES 84 G - DASES 401 G Mode Opératoire de la dérogation de traitement des parcours dans le cadre de l'expérimentation Convergence.

Mme Pauline VERON et Mme Olga TROSTIANSKY, rapporteures.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2013, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, soumet à son approbation le Mode Opératoire de la dérogation de traitement des parcours dans le cadre de l'expérimentation Convergence et lui demande l'autorisation de le signer ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 2e Commission, et par Mme Olga TROSTIANSKY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est autorisé à signer le Mode Opératoire de la dérogation de traitement des parcours dans le cadre de l'expérimentation Convergence.